



VIE ASSOCIATIVE



Madame la Présidente, Monsieur le Président

Charenton, le 22 juillet 2020

ChronoD20-VCLP01812

Objet : **Forum des associations**

Affaire suivie par : *Isabelle Vandenberghe*
ivandenberghe@charenton.fr
01.46.76.47.55.

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Le traditionnel Forum des Associations se déroulera, comme indiqué dans mon courrier du 5 juin dernier, **le dimanche 6 septembre 2020 de 9 heures 30 à 17 heures, au marché du Centre ainsi que dans la cour et le hall de l'Ecole Aristide Briand.**

Toutefois, compte tenu de la crise sanitaire liée au COVID 19, cet évènement ne sera pas à l'identique de celui de l'année dernière. Une nouvelle organisation s'est imposée suite aux mesures gouvernementales prises dans le cadre de cette crise inédite et les mesures d'hygiène et de distanciation sociale seront appliquées de façon stricte.

Afin de limiter la concentration des visiteurs dans l'enceinte du marché, un stand sur deux sera neutralisé et une majorité d'associations sportives sera positionnée dans la cour et le hall de l'école Aristide Briand. Vous trouverez en annexes le plan du marché et la liste des associations par site.

Le respect de la distanciation sera assuré par un filtrage avec marquage au sol aux entrées et dans les deux sites et le respect des mesures d'hygiène par la mise à disposition de gel hydro-alcoolique. Je vous remercie par avance de vous munir d'un flacon que vous pourrez recharger aux différents points informations. Enfin, **le port du masque dans les lieux clos est obligatoire depuis le 20 juillet dernier ; je vous demande de bien vouloir en informer vos bénévoles.**

Depuis maintenant plusieurs années, dans le cadre du plan « Vigipirate », la ville a fait le choix de déployer un dispositif important pour sécuriser l'ensemble de cette manifestation. L'avenue Anatole France sera fermée à l'aide de barrières, de part et d'autre du marché. L'avenue Jean Jaurès quant à elle sera fermée au niveau de la rue Victor Basch et de l'avenue de Stinville.

Le public pourra pénétrer dans le marché par les 2 entrées avenues Anatole France et Jean-Jaurès et accéder à l'école A. Briand par les 2 sorties dans la voûte du Commandant Delmas, sous la surveillance d'agents de sécurité. Ils procéderont à un contrôle (passage au détecteur de métal, présentation des sacs).

Le marché sera ouvert aux associations dès 8 heures, un contrôle sera effectué aux 2 points d'entrées par ces mêmes vigiles. Des bracelets de couleur rouge seront remis à toutes les personnes présentes sur les stands. Munies de ces bracelets, elles pourront circuler plus aisément sans contrôle jusqu'à 9 heures 30, horaire à partir duquel l'accès au public sera autorisé.

Ces dispositifs sanitaires et de sécurité comporte des contraintes pour les associations et pour le public. Cependant, vous comprendrez naturellement qu'ils sont dictés par notre volonté d'assurer les meilleures conditions d'accueil.

Le service de Vie Associative reste à votre disposition pour toute précision associations@charenton.fr

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, en l'assurance de mes salutations les meilleures.

Hervé GICQUEL
Maire de Charenton-le-Pont
Conseiller Départemental du Val-de-Marne

